

Peinture acrylique mat soyeux destructrice de formaldéhyde en phase aqueuse



## LES + PRODUIT

- Destructeur de formaldéhyde • Ecolabel Européen / Classement A+ / Très faible taux de COV (< 1g/l) / Exempt de formaldéhyde / Produit sans matières premières classées cancérogènes, mutagènes et toxiques (CMR1 et CMR2) • Grande blancheur • Bon pouvoir couvrant et opacifiant • Lavable • Bel aspect soyeux • Bon compromis entre le mat profond et le velours • Réflectance à 60° : 5 • Mise à la teinte avec le Turner Color System (maintien des qualités environnementales du produit).

## DESTINATION

- Intérieur • Idéale pour les murs et plafonds de domaines sensibles qui doivent être rapidement réinvestis, tels que bureaux, magasins, restaurants, cabinets médicaux, etc.

## CARACTÉRISTIQUES

<b>Classification ECOLABEL</b>	N° d'enregistrement DE/044/045
<b>Classification AFNOR</b>	NFT 36-005, famille I, classe 7b2
<b>Définition</b>	Peinture acrylique soyeuse destructrice de formaldéhyde, en phase aqueuse
<b>Teinte</b>	Blanc et bases à teinter
<b>Aspect du film sec</b>	Mat soyeux. Réflectance à 60° : 5
<b>Opacité (rapport de contraste)</b>	Classe 1 pour 8 m <sup>2</sup> /l selon norme EN 13.300
<b>Résistance à l'abrasion humide</b>	Classe 2 : Lavable, selon norme EN 13.300
<b>Liants</b>	Dispersion acétate polyvinylique
<b>Pigments</b>	Dioxyde de titane et carbonate de calcium
<b>Solvant</b>	Eau
<b>Taux de COV</b>	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a) : 30 g/l (2010) En blanc ce produit contient 0,2g/litre, soit 0,2/1440 = 0,014% Mise à la teinte avec le TCS : taux maximum de COV < 1g/L
<b>Densité moyenne</b>	± 1,44 g/cm <sup>3</sup> (à + 20°C)
<b>Extrait sec en poids</b>	62 %
<b>Conditionnement</b>	1 L - 3 L - 15 L
<b>Délai de stockage</b>	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.
<b>Sécurité</b>	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur.

## RENDEMENT

- Rendement pratique moyen : ± 8 m<sup>2</sup>/litre. Suivant la nature et l'état du support, le rendement peut être plus élevé. Moins élevé sur supports rugueux.

## LES SUBJECTILES

- Enduits minéraux • Béton • Fibrociment • Peinture en dispersion • Plaques de plâtre à épiderme cartonné • Papier ingrain • Toile de verre • Textures à peindre • etc.

\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).

## MISE EN ŒUVRE

- La préparation des fonds sera conforme aux spécifications du D.T.U. 59.1

**Température d'application** : + 5°C mini. / + 35°C maxi.

### Matériel d'application

- Brosse mélange soie et synthétique, gamme Performance.
- Finition soignée :  
Rouleau polyester tissé 9 mm : @CRYL 9 ST-LUC
- Finition garnissante :  
Rouleau polyester tissé 13 mm : @CRYL 13 ST-LUC,  
microfibres 12 mm : @CRYL Microfibre 12, @CRYL Microfibre HD 12 ST-LUC.
- Pistolet airless (angle d'application : 50° – Buse : 0,018-0,026  
– Pression : 150-180 bars)

### Conseils d'application

#### Sur fonds neufs ou absorbants :

Appliquer au préalable ST-LUC'O PRIM PREMIUM.

#### En cas d'un support légèrement farinant :

Impression solvantée, type PRIMUS IMPRIM ST-LUC.

#### En cas d'un support où l'accrochage est délicat :

ACCROCH'PRIMER HYDRO ST-LUC pour rester dans une démarche environnementale. Des essais préalables seront nécessaires avant d'appliquer.

**Dilution** : à l'eau. Suivant la porosité du fond - maximum 5 %

**Nettoyage du matériel** : à l'eau, avant séchage.

## SÉCHAGE

À + 20° C et 65 à 75 % d'humidité relative

Hors poussière	Sec au toucher	Recouvrable
après 30 min. environ	après 1 h. environ	après 4 h. environ

Le temps de séchage est augmenté à basse température ou par humidité relative élevée.

## FICHE DE SÉCURITÉ DE CE PRODUIT

Disponible sur notre site : « [peintures-saint-luc.com](http://peintures-saint-luc.com) »

### Élimination des déchets

- Déposer les résidus et contenants uniquement dans une déchèterie. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement. La peinture ainsi que son contenant ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les eaux souillées par le nettoyage des outils doivent également faire l'objet d'un traitement adéquat et ne doivent pas être jetées à l'égout. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte de ces déchets.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.